

Ensemble

Sommaire

Édito de Véronique Bel :
Changer d'ère pour changer d'air

Lancement du cercle francilien de la méthanisation :
Bienvenue à PROMÉTHA

Sommet du Grand Paris 2020

Ensemble pour décarboner l'Île-de-France

Des engagements forts avec les collectivités
d'Île-de-France

Décryptage : Île-de-France Mobilités verdit ses bus

EN BREF

En Essonne, les agriculteurs sont aussi producteurs de gaz vert

Dossier spécial : Le gaz vert en Seine-et-Marne

« Des retombées extrêmement positives »

CapMétha77 : agir ensemble

Une filière en plein essor et génératrice d'emplois locaux

Vers une meilleure insertion paysagère des sites de méthanisation

Equimeth : l'avenir est aux biodéchets !

Station d'épuration de Bonneuil-en-France (95) :
Du biométhane à partir des eaux usées

Sécurité industrielle :
Balises de sécurité 2018-2024 : un dispositif qui porte ses fruits

La Seine-et-Marne met en service le 200^e site de méthanisation en France

Sommaire

Édito de Véronique Bel :
Changer d'ère pour changer d'air

Lancement du cercle francilien de la
méthanisation : Bienvenue à PROMÉTHA

Sommet du Grand Paris 2020

Ensemble pour décarboner l'Île-de-France

Des engagements forts avec les
collectivités d'Île-de-France

Décryptage : Île-de-France Mobilités verdit
ses bus

Dossier spécial : Le gaz vert en Seine-et-Marne

« Des retombées extrêmement positives »

CapMéth77 : agir ensemble

Une filière en plein essor et génératrice
d'emplois locaux

Vers une meilleure insertion paysagère des
sites de méthanisation

Equimeth : l'avenir est aux biodéchets !

Station d'épuration de Bonneuil-en-
France (95) :
Du biométhane à partir des eaux usées

Sécurité industrielle :
Balises de sécurité 2018-2024 :
un dispositif qui porte ses fruits

En bref

En Essonne, les agriculteurs sont aussi
producteurs de gaz vert

La Seine-et-Marne met en service le 200^e
site de méthanisation en France

Édito



Véronique Bel
Directrice Territoriale GRDF
en région Île-de-France

Changer d'ère pour changer d'air

Ensemble, allons plus loin dans la transition énergétique et la sécurité industrielle. En cette période particulière, nous avons plus que jamais besoin de partager et de travailler main dans la main — sans contact — pour

mettre en œuvre les actions engagées dans ces deux domaines. C'est en développant et renforçant nos partenariats que nous pourrons le faire. Le lancement de PROMÉTHA en Île-de-France est un bel exemple de cette démarche partenariale. Par ailleurs, quel événement incarne mieux cette volonté d'échanger et de co-construire que le Sommet du Grand Paris ? Nous revenons sur ces sujets dans ce numéro d'Ensemble. Concrètement ? Malgré cette période complexe, ce travail en partenariat nous permet d'avancer au cœur des territoires. Notre dossier spécial « Le gaz vert en Seine-et-Marne » en est une illustration tangible. Il met en avant la signature de la charte CapMéth77 destinée à soutenir, dans le département, le développement de la méthanisation, une filière respectueuse de l'environnement et du cadre de vie des habitants. Avec Île-de-France Mobilités, dont il est question à propos du Sommet du Grand Paris, c'est l'amélioration de la qualité de l'air qui est visée à travers le développement du BioGNV, un carburant 100 % renouvelable avec la perspective d'en équiper 7000 bus et cars en Île-de-France d'ici 2029. Cette avancée atteste bien de la volonté commune des pouvoirs publics régionaux, des acteurs agricoles et industriels d'agir ensemble dans ce seul but : changer d'ère pour changer d'air. ■

*Je vous souhaite une bonne lecture
et vous présente mes
meilleurs vœux pour 2021 !*

Lancement du cercle francilien de la méthanisation

Bienvenue à PROMÉTHA



Interview de Théo Klein,
chargé d'études EnR&R et efficacité énergétique à
l'Agence régionale énergie-climat (AREC) d'Île-de-France

Qu'est-ce que PROMÉTHA, son rôle, ses missions ?

PROMÉTHA est le cercle régional d'acteurs de la méthanisation, une instance stratégique d'échanges et de décisions pour les acteurs de la filière francilienne. Il est piloté par la Région Île-de-France et composé des services de l'État, l'ADEME, l'AREC, la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France, GRDF, GRTgaz et des départements de la Seine-et-Marne et de l'Essonne. Son rôle est d'accompagner l'essor et la structuration de la filière francilienne de la méthanisation. Ses missions visent l'accompagnement des porteurs de projet et l'acculturation du grand public : animation de la plateforme www.prometha.fr qui diffuse les informations et actualités de la filière francilienne, production de livrables thématiques par différents groupes de travail, organisation de visites de sites et d'événements pour informer et fédérer les acteurs franciliens.

Comment est né ce cercle francilien d'acteurs de la méthanisation ?

Actuellement composée de 30 unités de méthanisation en fonctionnement, la filière francilienne se développe depuis quelques années, principalement dans le domaine agricole en injection du biométhane dans les réseaux, grâce notamment au soutien financier de la Région Île-de-France et de l'ADEME. Un état des lieux du développement de la méthanisation en Île-de-France a été dressé en 2018, incluant l'identification des atouts et des faiblesses de la filière ainsi que l'évaluation des dispositifs de soutien. Ce diagnostic a permis de définir de nouvelles orientations du Plan Méthanisation régional en réponse aux difficultés rencontrées par les porteurs de projet, dont la mise en place du cercle régional des acteurs de la méthanisation.

Quels sont les prochains rendez-vous organisés par PROMÉTHA ?

Le contexte actuel de crise sanitaire est malheureusement peu propice à l'organisation d'événements en présentiel, qui constitue pourtant une des raisons d'être de PROMÉTHA. Pour pallier ce manque et créer des moments de partage et d'échanges autour de l'actualité, des travaux et des livrables de la filière méthanisation régionale et nationale, un programme de webinaires est en cours de préparation. En s'appuyant sur le savoir-faire des partenaires de PROMÉTHA, des visites de sites seront également proposées en 2021 afin de présenter sur le terrain les réalités d'une unité de méthanisation en fonctionnement. ■



Sommaire

Édito de Véronique Bel :
Changer d'ère pour changer d'air

Lancement du cercle francilien de la méthanisation : Bienvenue à PROMÉTHA

Sommet du Grand Paris 2020

Ensemble pour décarboner l'Île-de-France

Des engagements forts avec les collectivités d'Île-de-France

Décryptage : Île-de-France Mobilités verdit ses bus

Dossier spécial : Le gaz vert en Seine-et-Marne

« Des retombées extrêmement positives »

CapMétha77 : agir ensemble

Une filière en plein essor et génératrice d'emplois locaux

Vers une meilleure insertion paysagère des sites de méthanisation

Equimeth : l'avenir est aux biodéchets !

Station d'épuration de Bonneuil-en-France (95) :
Du biométhane à partir des eaux usées

Sécurité industrielle :
Balises de sécurité 2018-2024 :
un dispositif qui porte ses fruits

En bref

En Essonne, les agriculteurs sont aussi producteurs de gaz vert

La Seine-et-Marne met en service le 200^e site de méthanisation en France

Sommet du Grand Paris 2020

Ensemble pour décarboner l'Île-de-France

Voir Paris en grand. Acteurs économiques, décideurs publics et élus locaux se sont réunis au Sommet du Grand Paris afin de débattre et de présenter leurs solutions de relance économique du Grand Paris et de la capitale. Organisée par le quotidien *La Tribune*, cette 3^e édition annuelle a fait un tour d'horizon de l'actualité du territoire en matière d'attractivité post Brexit et COVID-19, d'habitat, d'infrastructures, de mobilité et d'énergies renouvelables. Tous les grands enjeux de la région Île-de-France y ont été abordés : Grand Paris Express, JOP 2024, développement des quartiers d'affaires et des territoires de demain comme Plaine Commune et Saclay... et bien évidemment la décarbonation des transports.



Bertrand de Singly, directeur Clients Territoires Île-de-France de GRDF

Réussir ensemble le Grand Paris. C'est le défi qui a réuni le 29 septembre dernier des personnalités de tout premier plan dont l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy, Bruno Le Maire, Valérie Pécresse, ainsi que les maires de Paris, Anne Hidalgo, et du Havre, Édouard Philippe, et bien d'autres encore. Tous les participants ont échangé autour d'une idée centrale : « Comment préparer le Grand Paris de 2030 ? ». Une question cruciale, elle-même abordée en plusieurs grands thèmes, dont celui de la décarbonation : « Comment décarboner une ville parmi les plus polluées de France ? »

La transition énergétique au cœur des échanges

Le Plan de relance a été l'un des principaux sujets abordés, en particulier son volet « vert ». Vice-président du Conseil régional en charge de l'écologie, du développement durable et de l'aménagement, Jean-Philippe Dugoin-Clément a estimé que « la question de la volonté est centrale » et a fait appel au « courage politique » au sujet du développement des énergies renouvelables. D'autres facteurs d'accélération ont été identifiés par les participants. Ainsi, Michel Gioria, directeur régional Île-de-France de l'ADEME, a souligné l'importance de doter les acteurs publics locaux de moyens suffisants pour

développer les énergies renouvelables, le risque étant selon lui que certains territoires décrochent. Il a insisté sur l'importance d'identifier « les zones blanches de la transition écologique pour mettre le paquet ». L'acceptabilité des projets a également été évoquée, Jean-Philippe Dugoin-Clément constatant le syndrome « not in my backyard (pas dans mon jardin) » pour tout ce qui relève de la méthanisation, de la géothermie et même du solaire.

Des ambitions communes en matière d'énergies renouvelables

GRDF était bien sûr présent au Sommet du Grand Paris, et a participé, notamment, à la table ronde sur la thématique « Collectivités : fer de lance des énergies renouvelables ». À cette occasion, Bertrand de Singly, directeur Clients Territoires Île-de-France a indiqué comme premier acte d'entreprise que GRDF va, « d'ici 2024, verdir sa flotte pour avoir 0 diesel sur l'aire métropolitaine ». Autre sujet, plus complexe compte tenu de la densité urbaine : « c'est accompagner des projets de méthanisation en petite couronne à horizon 2024-2025 qui pourront directement alimenter en gaz vert les communes de la Métropole du Grand Paris ». ■

Des engagements forts avec les collectivités d'Île-de-France

« Pendant le confinement, GRDF a signé avec la Métropole du Grand Paris une convention de partenariat pour l'accompagner dans l'élaboration du Schéma directeur d'énergie métropolitain, un acte essentiel pour une planification de l'énergie qui suppose un travail avec l'ensemble des opérateurs. GRDF agit aussi avec l'ensemble des communes au travers des contrats de concession. GRDF a ainsi renouvelé, fin 2019, le contrat de concession avec la Ville de Paris et y prend des engagements très forts sur la transition énergétique avec, notamment, la production de reportings et le suivi d'un certain nombre d'indicateurs qui feront l'objet de pénalités en cas de non-respect. Parallèlement, GRDF entretient avec les collectivités un dialogue régulier autour de la modernisation et de l'adaptation du réseau. Notre premier accompagnement : sécuriser le réseau et le faire évoluer en fonction des aménagements urbains des collectivités, comme, par exemple, les JOP 2024. Nous étudions également avec les collectivités les solutions de développement de la mobilité propre. Enfin, les collectivités sont à nos côtés et aux côtés des agriculteurs pour développer la méthanisation et favoriser les projets les plus économiques, les mieux adaptés. » ■

Bertrand de Singly

Directeur Clients Territoires Île-de-France - GRDF

Déjà 20 sites injectent du biométhane dans les réseaux gaz franciliens

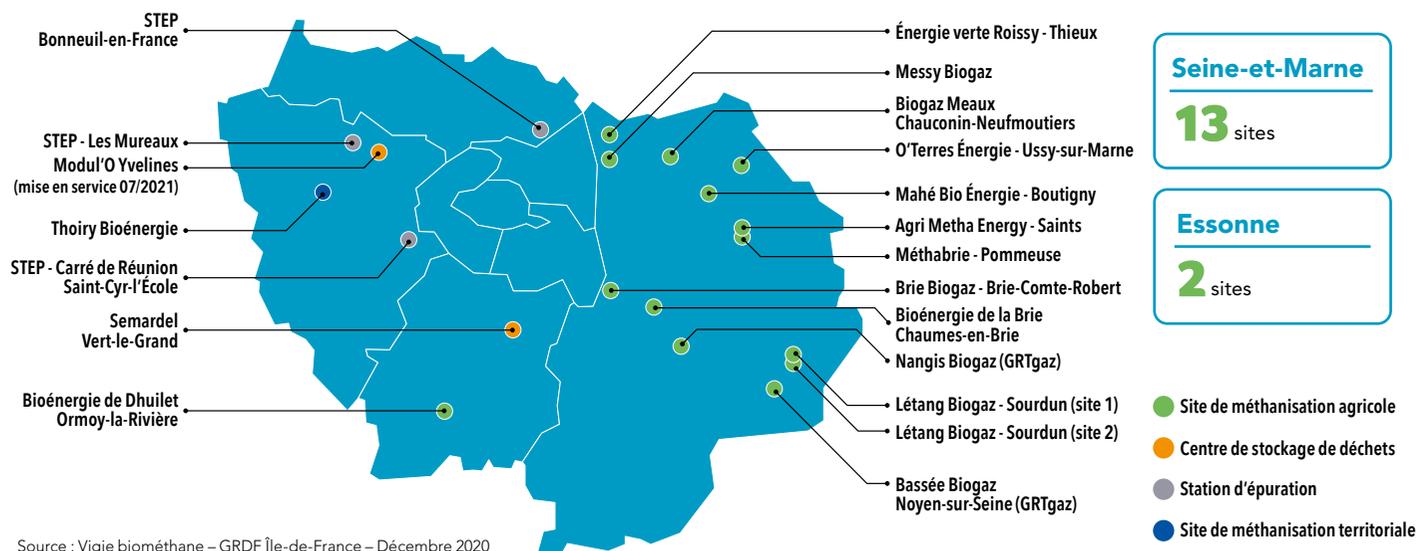


Val-d'Oise

1 site

Yvelines

4 sites



Sommaire

Édito de Véronique Bel :
Changer d'ère pour changer d'air

Lancement du cercle francilien de la méthanisation : Bienvenue à PROMÉTHA

Sommet du Grand Paris 2020

Ensemble pour décarboner l'Île-de-France

Des engagements forts avec les collectivités d'Île-de-France

Décryptage : Île-de-France Mobilités verdit ses bus

Dossier spécial : Le gaz vert en Seine-et-Marne

« Des retombées extrêmement positives »

CapMétha77 : agir ensemble

Une filière en plein essor et génératrice d'emplois locaux

Vers une meilleure insertion paysagère des sites de méthanisation

Equimeth : l'avenir est aux biodéchets !

Station d'épuration de Bonneuil-en-France (95) :
Du biométhane à partir des eaux usées

Sécurité industrielle :
Balises de sécurité 2018-2024 :
un dispositif qui porte ses fruits

En bref

En Essonne, les agriculteurs sont aussi producteurs de gaz vert

La Seine-et-Marne met en service le 200^e site de méthanisation en France

Décryptage

Île-de-France Mobilités verdit ses bus

La qualité de l'air figure parmi les premières préoccupations environnementales des Franciliens. Pour que les voyageurs puissent bénéficier de bus respectueux de l'environnement, Île-de-France Mobilités a choisi d'accroître, sur son réseau, la part des bus et de cars fonctionnant au BioGNV, un carburant renouvelable et écologique issu du biométhane produit localement.

Île-de-France Mobilités s'est engagée depuis plusieurs années dans le programme le plus ambitieux d'Europe : la décarbonation totale des modes de transport en commun de son réseau en remplaçant les bus diesel par des bus électriques et au gaz vert. Depuis 2016, Île-de-France Mobilités s'investit, avec ses opérateurs, dans un processus de transition énergétique de son parc de bus et de cars, avec pour objectif, dès 2024 en zones urbaines denses et 2029 dans l'ensemble de la

région, un parc constitué à 100 % de véhicules propres dont 70 % circuleront au BioGNV, soit plus de 7000 bus et cars. Pour présenter l'avancement du déploiement de ses bus écologiques, Île-de-France Mobilités a organisé, vendredi 16 octobre 2020, une visite de presse sur le thème « La transformation énergétique des bus franciliens : de la production du biométhane aux bus GNV », en partenariat avec Transdev et GRDF au centre bus équipé pour l'exploitation et la maintenance de bus au gaz de Lieusaint, en Seine-et-

Marne. Ce centre bus fait partie de la première vague des dépôts de bus GNV (gaz naturel pour véhicules) accompagnés par Île-de-France Mobilités. Il concerne près de 1000 bus et a été mis en service le 7 octobre 2020. Un renforcement de 605 mètres linéaires du réseau gaz a été nécessaire. GRDF Île-de-France accompagne Île-de-France Mobilités dans son vaste programme de verdissement de sa flotte de bus et de cars : un défi technologique nécessitant l'adaptation des centres-bus pour l'alimentation en BioGNV. ■



L'actualité du gaz vert en Île-de-France

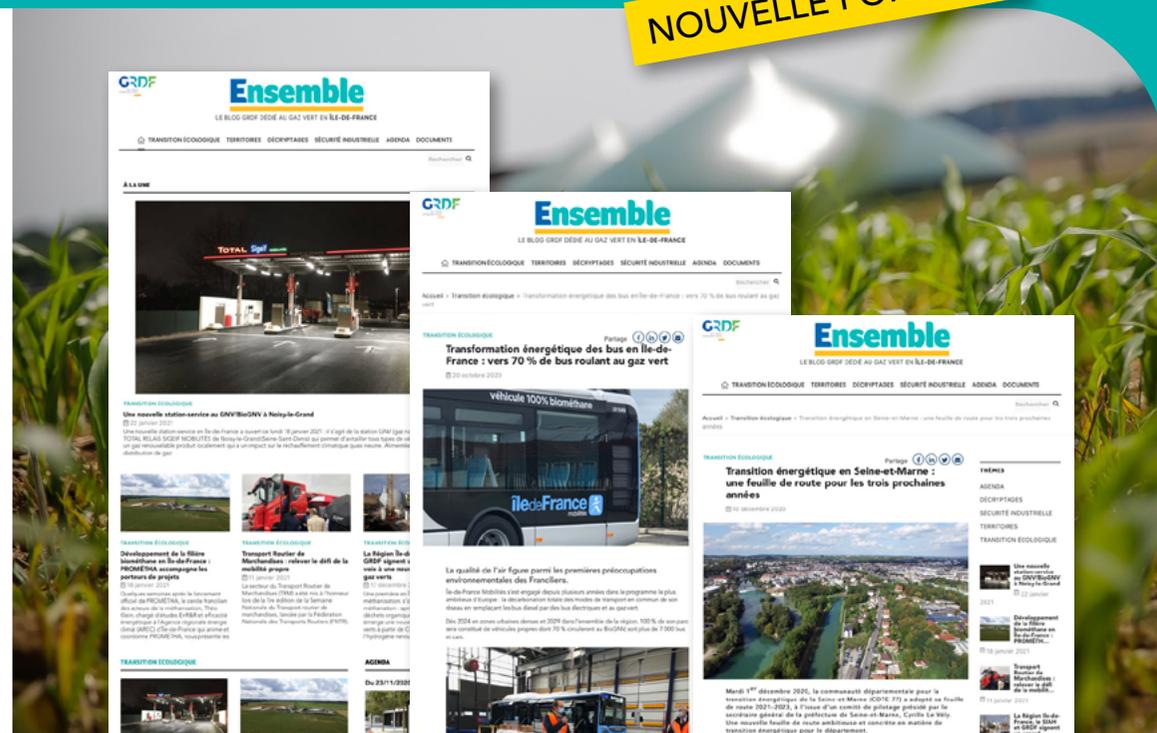
NOUVELLE FORMULE

Ensemble

- Un **blog** et une **newsletter** dédiés aux acteurs franciliens du gaz vert
- Des **informations en continu** 24 h/24
- Des bonnes pratiques terrain et des focus sur la **sécurité industrielle**
- Un **agenda** des événements à venir

ENSEMBLE, ACCÉLÉRONS
LA **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
EN ÎLE-DE-FRANCE

ensemble-grdf.fr



Sommaire

Édito de Véronique Bel :
Changer d'ère pour changer d'air

Lancement du cercle francilien de la méthanisation : Bienvenue à PROMÉTHA

Sommet du Grand Paris 2020

Ensemble pour décarboner l'Île-de-France

Des engagements forts avec les collectivités d'Île-de-France

Décryptage : Île-de-France Mobilités verdit ses bus

Dossier spécial : Le gaz vert en Seine-et-Marne

« Des retombées extrêmement positives »

CapMétha77 : agir ensemble

Une filière en plein essor et génératrice d'emplois locaux

Vers une meilleure insertion paysagère des sites de méthanisation

Equimeth : l'avenir est aux biodéchets !

Station d'épuration de Bonneuil-en-France (95) :
Du biométhane à partir des eaux usées

Sécurité industrielle :
Balises de sécurité 2018-2024 :
un dispositif qui porte ses fruits

En bref

En Essonne, les agriculteurs sont aussi producteurs de gaz vert

La Seine-et-Marne met en service le 200^e site de méthanisation en France

Dossier spécial

Le gaz vert en Seine-et-Marne



« Des retombées extrêmement positives »

« CapMétha77 est un enjeu essentiel pour la Seine-et-Marne, puisque nous estimons à 1,2 million de tonnes les possibilités de méthanisation, avec des retombées extrêmement positives à la fois sur la production d'énergie renouvelable, la dynamisation de l'économie locale et la structuration d'une nouvelle filière. Le Département contribue au développement de cette filière avec des technologies de pointe et avec beaucoup de partenaires, la Région Île-de-France, l'ADEME et GRDF par exemple, qui sont des acteurs fondamentaux. L'objectif fixé par la charte CapMétha77 : 75 % d'autonomie en gaz pour les résidents seine-et-marnais à horizon 2030. Nous pouvons même envisager d'aller plus loin. À un moment donné, vu notre potentiel, nous pourrions considérer qu'il y a plus de production que de consommation. À ce moment-là, nous deviendrions un territoire à énergie positive, puisque nous réinjecterions du gaz dans le réseau pour alimenter d'autres territoires. » ■

Patrick Septiers
Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne

CapMétha77 : agir ensemble



Pour encore plus développer le biométhane en Seine-et-Marne. Le 22 juin 2020, la préfecture de Seine-et-Marne, le département de Seine-et-Marne, la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France, la Région Île-de-France, l'Agence de la transition écologique (ADEME) d'Île-de-France, l'Union des Maires et des EPCI de Seine-et-Marne, le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM), GRDF et GRTgaz ont cosigné la charte CapMétha77.

« Ensemble », un mot qui résume bien l'état d'esprit de cette charte et de ses 9 signataires. C'est vraiment « ensemble » donc que ces acteurs ont décidé d'agir pour soutenir le développement de la filière méthanisation en Seine-et-Marne.

Cette charte formalise leur engagement pour une politique volontariste en faveur de la méthanisation **respectueuse de l'environnement et du cadre de vie des**

habitants. Leurs objectifs communs : réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air, augmenter la production locale d'énergie renouvelable pour les usages résidentiels et une mobilité décarbonnée au BioGNV, soutenir la valorisation des sous-produits agricoles et des déchets organiques dans une logique d'économie circulaire locale et, enfin, diversifier les activités économiques dont celles en lien avec l'activité agricole.

Des objectifs ambitieux

Comme le souligne ci-contre Patrick Septiers, président du Conseil départemental, la charte CapMétha77 engage ses signataires sur un objectif partagé précis : **couvrir 75 % des besoins résidentiels en gaz d'ici 2030 avec un gaz 100 % renouvelable produit localement.** Cet objectif s'inscrit dans ceux fixés par la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2019-2028, la Stratégie nationale bas-carbone ainsi que dans le scénario de renforcement de l'efficacité énergétique et de développement d'une mobilité décarbonnée de la Région Île-de-France. La charte est assortie d'un plan d'actions dont les premières concrétisations sont : le lancement d'une étude pour accompagner le développement du BioGNV en Seine-et-Marne, en particulier des stations d'avitaillement en BioGNV, et la création du club « CapBioGNV », lieu d'échanges, de réflexion et de partage d'expériences, ouvert aux acteurs, principalement seine-et-marnais, concernés par le sujet. À suivre dans les prochains numéros. ■



Sommaire

Édito de Véronique Bel :
Changer d'ère pour changer d'air

Lancement du cercle francilien de la
méthanisation : Bienvenue à PROMÉTHA

Sommet du Grand Paris 2020

Ensemble pour décarboner l'Île-de-France

Des engagements forts avec les
collectivités d'Île-de-France

Décryptage : Île-de-France Mobilités verdit
ses bus

Dossier spécial : Le gaz vert en Seine-et-Marne

« Des retombées extrêmement positives »

CapMétha77 : agir ensemble

Une filière en plein essor et génératrice
d'emplois locaux

Vers une meilleure insertion paysagère des
sites de méthanisation

Equimeth : l'avenir est aux biodéchets !

Station d'épuration de Bonneuil-en-
France (95) :
Du biométhane à partir des eaux usées

Sécurité industrielle :
Balises de sécurité 2018-2024 :
un dispositif qui porte ses fruits

En bref

En Essonne, les agriculteurs sont aussi
producteurs de gaz vert

La Seine-et-Marne met en service le 200^e
site de méthanisation en France

Une filière en plein essor et génératrice d'emplois locaux



La signature de la charte CapMétha77 réaffirme la volonté de dynamiser davantage la filière méthanisation, une filière encore jeune puisque l'autorisation d'injecter du biométhane dans les réseaux gaz date de fin 2011. **La production accrue de biométhane est devenue, en quelques années, un formidable levier de développement pour de nombreuses entreprises du département et, in fine, un gisement d'emplois pour ses habitants.**

L'essor du nombre de sites de méthanisation dans le département de Seine-et-Marne a en effet permis aux acteurs économiques locaux de se développer. Ainsi, le Groupe Noblet, entreprise leader de location d'engins et de camions pour les travaux publics basée à Serris, remporte plus de marchés, notamment parisiens, grâce aux avantages de sa flotte roulant au biogaz local, lui permettant de réduire radicalement les nuisances sonores et les émissions de polluants. Ou encore la société SOLU'AGRI à Charmentray, prestataire pour les travaux agricoles et d'ensilage destinés aux silos de stockage des méthaniseurs, qui enregistre elle aussi une forte expansion de ses activités, ces dernières années, et recrute de facto de nouveaux collaborateurs.

Ultra-vertueux, le gaz vert contribue au développement d'une économie circulaire complète et permet au niveau de la politique nationale d'améliorer l'autonomie énergétique du pays et de ses territoires. À ne pas douter, les avantages de la méthanisation sont donc nombreux ! ■

Vers une meilleure insertion paysagère des sites de méthanisation

L'intégration paysagère des sites s'inscrit également dans la transition écologique et les actions souhaitées par le Département pour contribuer à développer des projets exemplaires, intégrés dans leur environnement et tenant compte des enjeux des territoires. De cette volonté est né un appel à contribution auprès de paysagistes concepteurs en vue de proposer des aménagements paysagers améliorant l'insertion des unités de méthanisation seine-et-marnaises.

La qualité de l'insertion paysagère des unités de méthanisation est un enjeu majeur, souvent souligné par les élus et les habitants, un des éléments clés de l'appropriation locale des sites de méthanisation. Par ailleurs, le déploiement de nouveaux sites de méthanisation doit à la fois remporter l'adhésion des habitants, élus et associations, respecter les qualités paysagères du territoire et participer à la continuité et à la redynamisation de la biodiversité locale. C'est pour répondre à toutes ces attentes que des paysagistes concepteurs ont été sollicités.

Lancé par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-et-Marne (CAUE 77), en partenariat avec le Département et GRDF, cet appel à contribution tend à favoriser l'innovation des savoir-faire en matière d'aménagement paysager. À la suite de cet appel à projets, 3 équipes ont été sélectionnées pour travailler sur l'insertion paysagère d'une installation de méthanisation existante dans le nord de la Seine-et-Marne. Elles ont présenté à l'automne leurs propositions à un jury composé de l'exploitant de l'installation et des professionnels et responsables des collectivités qui œuvrent

sur le territoire pour faire progresser les énergies renouvelables, en particulier la méthanisation. Les contributions proposées seront ensuite valorisées lors d'une remise de prix organisée par le Département.

L'objectif poursuivi est la promotion des compétences des paysagistes concepteurs dans la conception et l'intégration de méthaniseurs en Seine-et-Marne : insertion dans le paysage, gestion des eaux pluviales du site, renforcement des continuités écologiques dans le territoire agricole et rural...

L'ensemble de ces travaux produira un guide d'insertion paysagère des unités de méthanisation en Seine-et-Marne, à destination des porteurs de projet, bureaux d'études et maîtres d'œuvre qui sera diffusé par CapMétha77. ■



Equimeth : l'avenir est aux biodéchets !

La première pierre de l'unité Equimeth a été posée en septembre 2020 à Moret-Loing-et-Orvanne, en Seine-et-Marne. D'ici la fin 2021, le site traitera 25000 tonnes de matières organiques par an, dont 50 % de biodéchets, et alimentera à hauteur de 15 % la consommation en gaz des habitants de 7 communes du Sud Seine-et-Marne, dont Fontainebleau, soit l'équivalent de la consommation en gaz de 4000 habitants.



Le futur site Equimeth valorisera des matières organiques issues de la restauration, des centres équestres et des industries agroalimentaires. Il fournira du biométhane aux foyers de sept communes voisines de Moret-Loing-et-Orvanne et apportera une filière performante d'intrants organiques et fertilisants pour les agriculteurs partenaires. Première unité de méthanisation de Seine-et-Marne spécialisée dans les biodéchets, Equimeth concrétise une ambition portée par la Région Île-de-France, la Société d'Économie Mixte Île-de-France Énergies, la communauté de communes de Moret-Seine-et-Loing et le producteur indépendant français d'énergies renouvelables Cap Vert Énergie (CVE). Repris par le groupe CVE, ce projet avait en effet été initié en 2008 pour la valorisation énergétique de fumiers équins résultants de l'activité de plusieurs centres équestres du sud de la Seine-et-Marne.

La mise en service de l'unité est prévue pour le second semestre 2021, et l'injection de biométhane dans le réseau GRDF débutera fin 2021. ■

Sommaire

Édito de Véronique Bel :
Changer d'ère pour changer d'air

Lancement du cercle francilien de la méthanisation : Bienvenue à PROMÉTHA

Sommet du Grand Paris 2020

Ensemble pour décarboner l'Île-de-France

Des engagements forts avec les collectivités d'Île-de-France

Décryptage : Île-de-France Mobilités verdit ses bus

Dossier spécial : Le gaz vert en Seine-et-Marne

« Des retombées extrêmement positives »

CapMétha77 : agir ensemble

Une filière en plein essor et génératrice d'emplois locaux

Vers une meilleure insertion paysagère des sites de méthanisation

Equimeth : l'avenir est aux biodéchets !

Station d'épuration de Bonneuil-en-France (95) :
Du biométhane à partir des eaux usées

Sécurité industrielle :
Balises de sécurité 2018-2024 :
un dispositif qui porte ses fruits

En bref

En Essonne, les agriculteurs sont aussi producteurs de gaz vert

La Seine-et-Marne met en service le 200^e site de méthanisation en France

Sécurité industrielle

Balises de sécurité 2018-2024 : un dispositif qui porte ses fruits

Le dispositif de prévention des dommages aux ouvrages « Balises de sécurité 2018-2024 » se concrétise en Île-de-France et affiche des résultats positifs. Interview croisée entre Pascal Avez, directeur des services techniques de la mairie de Pontault-Combault, et Jean-Marie Michaud, expert sécurité industrielle au sein de la direction réseau gaz de GRDF en Île-de-France, en charge de la coordination des actions.



Pascal Avez
Directeur des services techniques de la ville de Pontault-Combault

Quels sont les objectifs du dispositif ?

Jean-Marie Michaud : Les grands travaux se multiplient en Île-de-France, qu'ils soient liés au Grand Paris, à l'organisation des Jeux Olympiques de 2024, à l'entretien ou à la modernisation des réseaux et des principales infrastructures. Face à des risques élevés d'endommagement de réseaux, les opérateurs de réseaux sensibles ont conçu ce dispositif, sous l'égide de l'Observatoire des risques travaux sur réseaux. Nous l'avons co-construit sur la base des expériences des villes de Vitry et Drancy qui ont connu de forts endommagements réseaux en 2016.

De la sensibilisation des équipes et des élus locaux à la communication auprès des particuliers, en passant par la formation des équipes techniques et le partage de bonnes pratiques, le dispositif est très complet. Il accompagne ainsi les communes qui interviennent à la fois comme gestionnaire de voirie et maître d'ouvrage.

La mise en œuvre du dispositif a-t-elle été bien accueillie ?

Pascal Avez : Nous avons dû faire preuve de beaucoup de pédagogie auprès des habitants, mais aussi et surtout auprès des entreprises qui réalisent des travaux sur notre commune, et il nous a fallu valoriser l'objectif final du dispositif, à savoir assurer la sécurité des installations et des équipes qui interviennent sur les chantiers. Mais, un an plus tard, le dispositif est opérationnel et les retours sont positifs.

Quelles mesures concrètes du dispositif avez-vous déployées ?

Pascal Avez : Nous avons sensibilisé notre agent municipal en charge de la police de voirie aux risques de dommages aux ouvrages. Pour ce faire, il a suivi une formation AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux). Aujourd'hui, il valide la délivrance des arrêtés de voirie après vérification des numéros de déclaration de travaux (DT), et il s'assure du marquage et de la détection des réseaux avant le début des travaux. Les habitants qui souhaitent effectuer des travaux de construction sont informés de l'obligation de remplir au préalable une DT. Pour les travaux commandités par la ville, les pièces techniques des marchés précisent la réglementation en vigueur et un constat de marquage est réalisé avant tout lancement de chantier.

Deux ans après le début du déploiement de ce dispositif en Île-de-France, quels résultats observez-vous ?

Jean-Marie Michaud : Le dispositif est aujourd'hui activé dans 200 communes desservies en gaz en Île-de-France. Et il y fait ses preuves : en un an, le taux d'endommagement des réseaux a baissé de 48 % sur les communes qui l'appliquent. Depuis 2007, les dommages sur le réseau de distribution de gaz ont diminué de 60 %, et ce malgré une hausse de 64 % des déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT).

Baisse de **48 % en 2020** du taux d'endommagement réseaux sur les communes appliquant ce dispositif.

Ce dispositif nécessite de mobiliser à la fois les collectivités locales, les opérateurs de réseaux et les entreprises qui réalisent les travaux : comment orchestrer les actions de tous ces acteurs ?

Pascal Avez : En effet, de notre côté, nous pilotons de près ce dispositif en dressant un tableau de suivi des travaux effectués par des prestataires.

Jean-Marie Michaud : Du côté de GRDF, nous avons notamment conçu un outil en ligne qui permet d'établir les bilans des endommagements. Cette prise de conscience du niveau de sécurité sur leur territoire encourage les collectivités à mettre en œuvre ce dispositif. Nous organisons également des sessions de sensibilisation destinées aux agents territoriaux des communes et aux entreprises qui travaillent sur ces territoires. Pour aller plus loin, les collectivités concernées par des endommagements liés à des travaux importants peuvent bâtir un dispositif de prévention personnalisé, en concertation avec les opérateurs de réseaux. ■

Déploiement de BS24 dans 200 communes et 36 intercommunalités en Île-de-France



Sommaire

Édito de Véronique Bel :
Changer d'ère pour changer d'air

Lancement du cercle francilien de la méthanisation : Bienvenue à PROMÉTHA

Sommet du Grand Paris 2020

Ensemble pour décarboner l'Île-de-France

Des engagements forts avec les collectivités d'Île-de-France

Décryptage : Île-de-France Mobilités verdit ses bus

Dossier spécial : Le gaz vert en Seine-et-Marne

« Des retombées extrêmement positives »

CapMétha77 : agir ensemble

Une filière en plein essor et génératrice d'emplois locaux

Vers une meilleure insertion paysagère des sites de méthanisation

Equimeth : l'avenir est aux biodéchets !

Station d'épuration de Bonneuil-en-France (95) :
Du biométhane à partir des eaux usées

Sécurité industrielle :
Balises de sécurité 2018-2024 :
un dispositif qui porte ses fruits

En bref

En Essonne, les agriculteurs sont aussi producteurs de gaz vert

La Seine-et-Marne met en service le 200^e site de méthanisation en France

Station d'épuration de Bonneuil-en-France (95)

Du biométhane à partir des eaux usées

Une première dans le Val-d'Oise : les eaux usées de ses habitants sont source d'énergie verte. Le département accueille son premier site de méthanisation, qui alimentera notamment les infrastructures des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 en gaz vert.

Depuis le 4 novembre 2020, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH) injecte le biométhane produit à partir des boues de la station d'épuration de Bonneuil-en-France dans le réseau géré par GRDF, devenant ainsi la première station de dépollution du Val-d'Oise à injecter du gaz vert dans le réseau gaz. Cette nouvelle source d'énergie verte inépuisable produira jusqu'à 13 GWh/an de gaz renouvelable, soit l'équivalent de la consommation de gaz annuelle de 2600 logements neufs

chauffés au gaz ou de près de 70 bus roulant au BioGNV. Grâce au réseau exploité par GRDF, le biométhane produit par la station alimentera les communes de Garges-lès-Gonesse (95), Pierrefitte-sur-Seine, Stains et Dugny (93), représentant sur cette zone plus de 50 % des consommations de gaz en période estivale. L'arrivée du gaz vert sur Dugny, commune accueillant le futur village des médias des JOP en 2024, représentera une opportunité unique pour les Jeux Olympiques de s'inscrire dans le respect de l'environnement en bénéficiant

d'une énergie propre et vertueuse, produite localement à partir des eaux usées du Val d'Oise. ■



En bref

► En Essonne, les agriculteurs sont aussi producteurs de gaz vert



Le département de l'Essonne confirme la dynamique de production de gaz vert en Île-de-France avec la mise en service du site de méthanisation Bioénergie de Dhuiet sur la commune d'Ormoy-la-Rivière.

Le porteur du projet est Matthieu Imbault qui s'est associé à Mauritz Quaak avec pour objectif de diversifier et pérenniser leur activité en devenant producteur de gaz renouvelable, et contribuer ainsi à

la transition énergétique et à l'ancrage d'une économie locale. Bioénergie de Dhuiet est alimenté par des résidus de cultures intermédiaires (CIVE) et des sous-produits végétaux (pulpes de betteraves, grains cassés), tous issus de l'activité agricole de ses exploitations. Après fermentation, ils deviennent du biogaz, puis du biométhane. Depuis février 2020, ce site valorise 10000 tonnes d'intrants par an et alimente en gaz vert plus de 7 communes de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonnes, grâce au réseau de distribution de gaz exploité par GRDF, qui a dû réaliser un maillage de 1300 mètres. Le résidu de la méthanisation (digestat) sert d'engrais naturel, épandu sur les exploitations agricoles, permettant ainsi un retour au sol de la matière organique. Par ailleurs, une attention particulière a été portée à l'intégration paysagère du site dans son environnement. ■

► La Seine-et-Marne met en service le 200^e site de méthanisation en France



Sept ans après avoir accueilli le premier site d'injection de biométhane de France, le département de Seine-et-Marne confirme sa position de leader dans la production de gaz vert avec la mise en service de son 13^e site de méthanisation, et 200^e site français, sur la commune de Thieux (canton de Mitry-Mory).

Porté par trois agriculteurs locaux, Laurent Gautier, Hubert Riché et Fabrice Plasmans, le site Energie verte Roissy injecte, depuis le 8 décembre 2020, 140 Nm³/h de biométhane dans le réseau de distribution de gaz exploité par GRDF. Sa production de 13 GWh/an environ correspond à la consommation annuelle en gaz de 2200 logements neufs ou de 50 bus alimentés en BioGNV.

Cette mise en service témoigne de la dynamique insufflée par le département de Seine-et-Marne au travers de sa charte CapMétha77. ■